



TERRITOIRE • ÉCONOMIE • FORMATION • ÉDUCATION • TRANSPORT • ENVIRONNEMENT • CULTURE & SPORT • TOURISME & PATRIMOINE • EUROPE

DOSSIER DE PRESSE

Session du Conseil régional de Bretagne

2, 3 et 4 février 2012

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012



Sommaire

Communiqué de presse : Un budget au service de l'investissement et de la formation	3
Une stratégie d'anticipation pour agir	5
2010-2014 : des engagements régionaux qui s'inscrivent dans la durée	6
Formation professionnelle et éducation pour tous : 496 M€.....	9
Transports : 281 M€	11
Aménagement et solidarité territoriale : 60 M€	11
Développement économique et soutien à l'innovation : 87 M€.....	12
Culture, sport, patrimoine et tourisme : 63 M€	13
Environnement : 27 M€.....	14
Europe et action internationale : 2,5 M€	15
Moyens de fonctionnement	15

Communiqué de presse

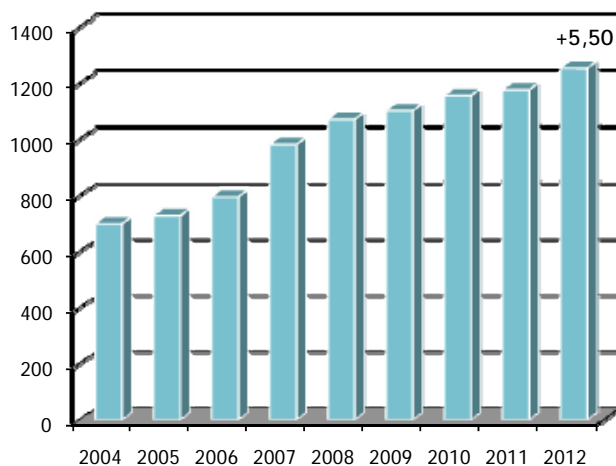
Un budget au service de l'investissement et de la formation

La Région examinera les 2, 3 & 4 février un budget de 1,250 milliards d'€. En hausse de 65 M€ (+ 5,5 %), ce budget, directement lié à la mise en œuvre du projet BGV, confirme la capacité de la collectivité à mettre en œuvre les investissements qu'elle a prévus sur le territoire, tout en veillant à préparer l'avenir de la Bretagne. Cette faculté de mobilisation est rendue possible par un désendettement continu depuis 7 ans ainsi que par une gestion rigoureuse des moyens de l'administration.

Cette augmentation est très majoritairement orientée vers les investissements de long terme et en particulier vers **le financement des premières phases de travaux du projet de Bretagne à Grande Vitesse (BGV)**. Dès 2012, ce sont ainsi **119,5 M€** qui seront affectés à ce grand projet stratégique pour la région.

L'augmentation globale du budget de 5,5 % par rapport à 2011 (à périmètre constant)

représente une contribution significative au soutien de l'activité en Bretagne, au moment où la plupart des budgets publics, voire privés, sont revus à la baisse.



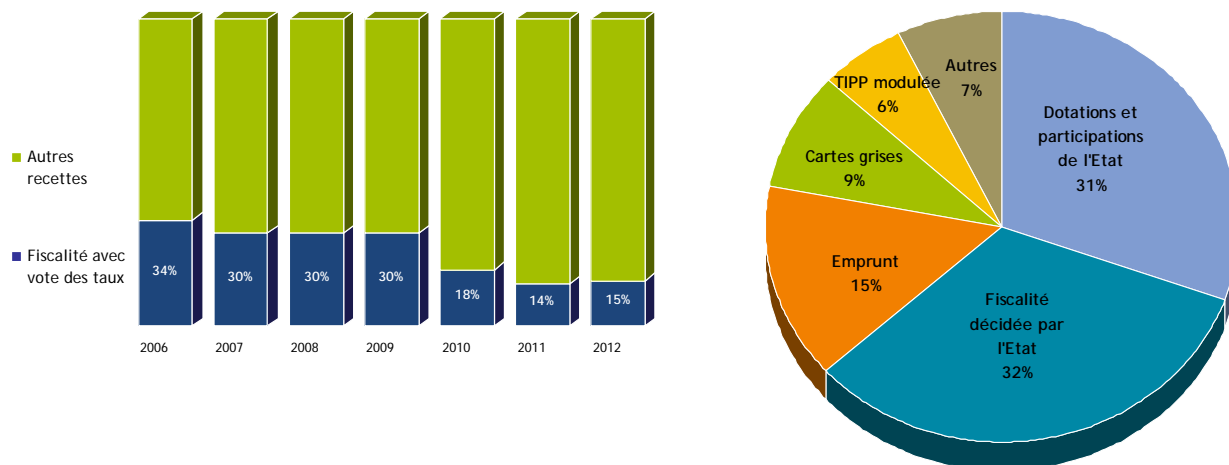
Dans un contexte de forte hausse du taux de chômage, le budget 2012 de la Région est marqué par la **priorité donnée à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi**, compétence directe du Conseil régional.

L'enveloppe allouée à la formation professionnelle (**109 M€**) progresse ainsi de **+ 1,7 %**, mettant en particulier l'accent sur **l'aide aux jeunes sans qualification** avec la création du Contrat d'accès à la qualification. Il permettra aux jeunes peu qualifiés d'être accompagnés sans discontinuité, tout au long de leur parcours de formation, jusqu'à la qualification. En leur offrant un statut et une rémunération durant une période de trois mois entre leurs différents stages, la Région se mobilise pour sécuriser les parcours (+600 000 € pour 2012).

La Région prend également en compte les conséquences inévitables de la crise économique, en musclant ses autres aides individuelles à la formation et ses projets d'expérimentation locale pour des besoins de formation spécifiques à un territoire, une entreprise ou une activité.

Ce budget intervient dans un **environnement financier troublé**. La réforme de la fiscalité locale et l'austérité du budget de l'Etat ont pour conséquence de réduire très fortement l'évolution des recettes de la Région, désormais composées à 31 % de dotations nationales, gelées ou en diminution, et à 32 % de ressources fiscales entièrement décidées par l'Etat.

Le tarif des cartes grises constitue le dernier levier disponible la Région, qu'elle a mobilisé fin 2011 (+ 23 M€) pour conserver une situation financière cohérente avec son plan d'investissement.

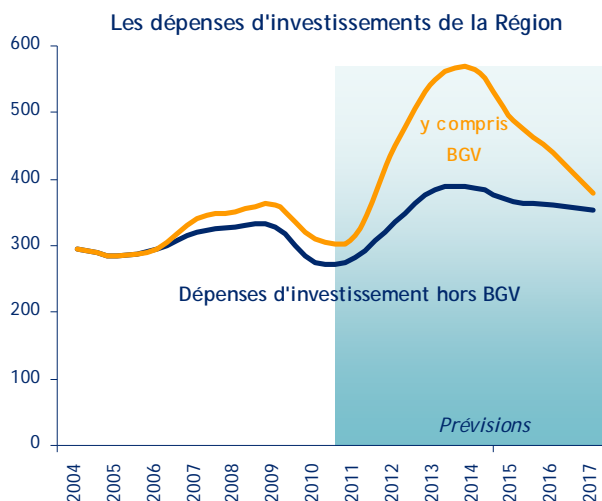


Les recettes de la Région en 2012

La part de la fiscalité régionale sur laquelle le Conseil régional n'a pas de pouvoir sur les taux a été divisée par deux en cinq ans.

Ainsi, le désendettement acquis entre 2005 et 2011, conjugué à une maîtrise de l'évolution des dépenses, affectée aux secteurs prioritaires pour le développement de la Bretagne, permet à la Région **d'accroître sa capacité d'intervention sans détériorer sa solvabilité**, enjeu actuellement important compte tenu de la raréfaction des sources de financement bancaire.

La croissance rapide de la dette du Conseil régional, consacrée au projet **Bretagne à Grande Vitesse**, est un élément anticipé depuis plusieurs années et sera financée, pour l'essentiel, par des **prêts déjà sécurisés** par l'exécutif à des conditions favorables (415 M€ de prêts déjà acquis auprès de la Caisse des dépôts et consignations), et ce, malgré les tourments des marchés financiers.



S'agissant des **frais de fonctionnement** de l'administration et du service de la dette, le budget 2012 se caractérise par une évolution de ces dépenses de + **0,8 %**, nettement **inférieure à l'inflation**. L'évolution des autres dépenses est également strictement conforme aux orientations pluriannuelles adoptées par le Conseil régional.

Une stratégie d'anticipation pour agir

Le budget 2012 de la Région marque également la volonté de construire l'action publique dans la durée. La conjoncture économique difficile ne doit pas avoir pour conséquence de mettre en cause les grands projets d'avenir qui constitueront l'assise de la reprise et du développement futur de la Bretagne.

Le Conseil régional poursuit donc sa démarche rigoureuse et progressive de mise en œuvre des stratégies qu'il adopte, en concertation avec les partenaires économiques, institutionnels et associatifs :

7 M€

LA STRATEGIE POUR LE TRES HAUT DEBIT, enjeu majeur pour la Bretagne de demain, sera poursuivie en application des axes du SCORAN (Stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique), conformément à l'accord de l'ensemble des partenaires associés dans la Conférence numérique (**Etat, départements, EPCI et Pays**). Une enveloppe de 50 M€ a été budgétée sur la période 2011-2015 pour l'aménagement numérique du territoire, dont 7 M€ dès 2012. Ce projet doit permettre à tous les foyers bretons et aux entreprises d'accéder au **très haut débit en 2030**.

3,5 M€

LE PLAN DE LUTTE CONTRE LES ALGUES VERTES, aboutira à l'élaboration, la signature et la mise en œuvre, dès 2012, des **huit contrats de baies** avec l'ensemble des acteurs impliqués et concernés. Une enveloppe de 3,5 M€ est mobilisée en 2012 à ce sujet.

17 M€

LA NOUVELLE ALLIANCE AGRICOLE, votée en juin 2011, se traduit en 2012 par le renforcement de plusieurs dispositifs, parmi lesquels l'**aide à l'installation des plus de 40 ans** ou le développement du **Pass'Bio**, contribuant à l'accélération des reconversions en agriculture biologique. Le soutien à l'agriculture représente 17 M€.

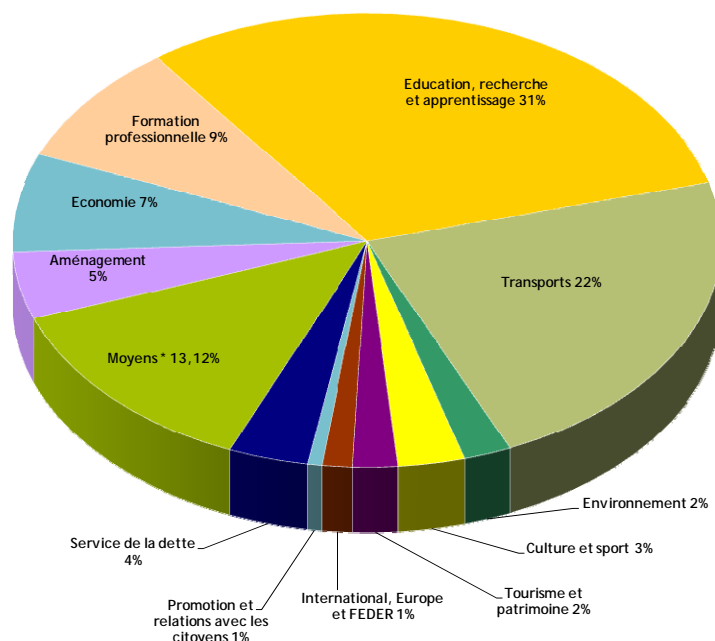
20 M€

L'AVENIR DES ACTIVITES INDUSTRIELLES, PORTUAIRES ET MARITIMES mobilise des moyens importants qui témoignent du volontarisme de la Région dans ces domaines. Les efforts portent en particulier sur la **diversification** industrielle de la région et sur le leadership de la Bretagne en matière d'**énergies marines renouvelables**. Des investissements importants comme le projet de **modernisation du port de Brest**, portant sur un montant global de plus de 130 M€, seront programmés (20 M€ pour les ports en 2012).

Malgré la crise, l'action publique doit également veiller à soutenir les **milieux associatifs, culturels et sportifs**. Les interventions de la collectivité dans ce domaine contribuent à la richesse sociale et intellectuelle de la Bretagne et portent une responsabilité importante dans la préservation du lien social. A cet égard, les budgets dédiés à la culture et aux sports connaîtront un nouvel effort en 2012 (+2,5 %).

Cette année verra également l'ouverture, à Rennes, du nouveau bâtiment du **Fonds Régional d'Art Contemporain de Bretagne (FRAC)**.

Répartition des dépenses (BP 2012)



2010-2014 : des engagements régionaux qui s'inscrivent dans la durée

Si le budget 2012 matérialise l'action régionale pour l'année en cours, il s'inscrit dans une dynamique de moyen et long terme. Retour sur quelques exemples de politiques régionales qui se mettent en place dans le temps :

Développer l'accessibilité de la Bretagne et la mobilité

2010	2011	2012
<p>Constat d'une croissance continue du trafic TER</p> <p>Ouverture du site BreizhGo.com</p>	<p>Décision d'acquisition de 17 rames à deux niveaux</p> <p>Déploiement de la carte Korrigo</p>	<p>Développement de l'offre TER en Bretagne Sud</p> <p>Carte Korrigo opérationnelle sur tout le réseau TER Bretagne</p>
<p>Adoption de la stratégie portuaire régionale</p>	<p>Mise en service du quai permettant l'accueil de navires Panamax à Lorient Foyer du marin à Saint-Malo</p>	<p>Lancement du débat public et des études du projet de développement du port de Brest</p>
<p>Accueil de 158 agents des voies navigables</p>	<p>Remise en eau du tronçon Pontivy - Guerlédan</p>	<p>Mécanisation des ouvrages de régulation hydraulique</p>

Exprimer la solidarité régionale dans un aménagement équilibré du territoire

2010	2011	2012
<p>Révision à mi-parcours des contrats Pays-Région</p> <p>51% des projets structurants (enveloppe 2) sont engagés.</p>	<p>62% des projets programmés engagés</p>	<p>Derniers engagements dans le cadre de la fin des contrats Pays-Région.</p> <p>Lancement de la réflexion sur la nouvelle politique territoriale</p>

Promouvoir les avancées collectives sur la question de l'eau en Bretagne

2010	2011	2012
<p>Evaluation du Grand Projet consacré à ce sujet dans le contrat de projet Etat Région du CPER</p> <p>Préfiguration du CRESEB (centre de ressources associant acteurs locaux et scientifiques)</p>	<p>Vote de la stratégie régionale de gestion des eaux et des milieux aquatiques</p> <p>Vote de la stratégie régionale de lutte contre les marées vertes 2011-2015</p> <p>Signature des projets de territoires sur 2 des huit baies concernées (Saint-Brieuc et La Lieue de Grève-Lannion)</p>	<p>Soutien aux projets des territoires en cohérence avec les orientations stratégiques</p> <p>Signature de l'ensemble des contrats de territoire des huit baies concernées</p> <p>Après son lancement en décembre, mise en œuvre du plan d'actions du CRESEB</p>

Améliorer le bâti des lycées publics : du programme prévisionnel (2010-2014) aux réalisations:

2010	2011	2012
<p>Vote de l'éco-référentiel des lycées (développement durable)</p> <p>20% du montant du programme engagés</p> <p>Construction d'un internat « modèle » au lycée agricole de Saint-Aubin du Cormier</p>	<p>Décision de création d'un nouveau lycée maritime à Saint-Malo</p> <p>40% du montant du programme engagés</p> <p>Inauguration de l'internat du lycée agricole de Saint-Aubin du Cormier</p>	<p>Elaboration d'un schéma directeur d'accessibilité</p> <p>Evolution importante de l'organisation de la maintenance immobilière</p> <p>Diagnostic des toitures de tous les bâtiments des lycées et réalisation d'un plan "énergie lycée"</p>

Formation professionnelle et éducation pour tous : 496 M€

Le budget proposé en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle, en croissance de près de 3,5% par rapport à celui de l'année passée, exprime à lui seul la priorité faite aux politiques tournées vers l'emploi et vers l'avenir. Il représente 40 % du budget global de la Région Bretagne.

Formation professionnelle tout au long de la vie

Le budget 2012 concrétise le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (**CPRDF**), cadre de référence voté en octobre 2011. L'accent sera mis sur la fluidité et la sécurisation des parcours de formation. La mise en place, à compter de septembre 2012, d'un **Contrat d'accès à la qualification** destiné aux jeunes les plus fragiles, répond à cet objectif.

Cette mesure est aujourd'hui chiffrée à environ **3,1 M€** en année pleine pour **1 600 jeunes** suivis chaque année, qui bénéficieront d'un accompagnement personnalisé et d'une rémunération supplémentaire de 3 mois maximum -1 200 euros en moyenne-, entre deux formations.

Les dispositifs d'aides à des projets individuels de formation mis en place pour faire face aux besoins nés de la crise ont été encore davantage sollicités en 2011 que les années précédentes :

A titre d'exemple, 330 **Chèques Validation** ont été attribués (aide financière à une démarche de validation des acquis de l'expérience)

5 500 **Chèques Force** (de l'ordre de 1 000€) ont été alloués : ce dispositif finance des formations de courte durée permettant notamment à des demandeurs d'emploi d'accéder à certains agréments (conduite d'engins par exemple) ou de se remettre à niveau (secteurs de la bureautique ou de la comptabilité notamment).

Favoriser l'apprentissage

Avec 127 M€ programmés, le budget dédié à l'apprentissage est le plus ambitieux jamais voté par la Région : inscrivant l'intégralité des engagements que la collectivité a pris auprès de ses partenaires, cette enveloppe est en cohérence avec la volonté d'**accroître les effectifs de 2 000 apprentis en 5 ans** (18 500 à ce jour) et d'**améliorer la qualité** de leur formation.

Mobilité internationale des jeunes

En 2012, la Région rénovera les différentes bourses existantes en faveur de la mobilité internationale des jeunes pour accompagner, plus fortement et en plus grand nombre, les étudiants boursiers, les apprentis ou les lycéens. Pour ce faire, une croissance de +28% de ce budget (+600 000 €) est programmée.

Un exemple : la bourse Télémaque

S'élevant à 460 € par élève, cette bourse soutient la réalisation de **stages à l'étranger**, pour les élèves en **formation professionnelle dans les lycées** : 882 bourses ont été versées en 2011.

Développer les langues de Bretagne

Les crédits consacrés aux langues de Bretagne sont en nette progression en 2012 (+ 7,7%, soit 6,6M€). Ils permettent de poursuivre les efforts entamés concernant la **transmission du breton et du gallo**. A titre d'exemple, en 2011, 42 **aides SKOAZELL** (5 000 €) ont été attribuées aux étudiants en master se destinant au **métier d'enseignant bilingue**.

Moderniser les bâtiments des lycées

La Région poursuit la rénovation et l'aménagement de ses lycées. En 2012, elle y investira 90 M€, en se fondant sur **l'éco-référentiel** qu'elle a adopté en 2010 : l'enjeu est d'améliorer la qualité du bâti (éco-matériaux, panneaux solaires...) et le confort des usagers, élèves, enseignants et personnels. **L'efficacité énergétique** constitue une priorité qui permettra de gérer ces établissements publics de manière économe et responsable.

La collectivité prépare également la mise en place, à la rentrée 2012, des 11 Equipes Mobiles d'Assistance Technique (**EMATs**), afin d'aboutir à une meilleure organisation des services pour l'entretien et la maintenance des bâtiments (2 millions de m² sur le territoire régional).

Participer à l'achat des livres et matériels scolaires

La Région attribue des **chèques livres** d'un montant de **60 €** à chaque lycéen, de la Seconde à la Terminale, pour aider les familles dans l'achat des manuels scolaires. En 2011, ce sont 120 000 chéquiers qui ont été distribués.

Pour la rentrée 2012, ce dispositif sera rénové pour encore mieux répondre aux besoins des élèves des sections professionnelles. Les forfaits d'aide à l'achat de leur premier équipement professionnel seront aussi actualisés pour s'adapter à la réalité des coûts.

Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur

En 2012, la Région intégrera à sa politique de recherche les réussites aux différents appels à projet programmés dans le cadre des « **Investissements d'avenir** » et l'obtention de labels pour plusieurs laboratoires et équipements d'excellence bretons (LABEX et EQUIPEX).

Le dispositif d'allocations de recherche doctorale sera maintenu : ce sont **300 bourses** qui seront attribuées aux jeunes chercheurs en 2012.

Assurer la gratuité des formations sanitaires et sociales

Depuis la rentrée 2007, face à des besoins avérés, la Région Bretagne a décidé la gratuité de nombreuses formations sanitaires et sociales : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale... Le budget dédié à ce secteur s'élève à plus de **50 M€** en 2012.

Transports : 281 M€

Le budget transport de la Région, en croissance de plus de 32% par rapport à celui de 2011, est naturellement marqué par le projet Bretagne Grande Vitesse.

Bretagne à grande vitesse

Après la signature des conventions de financement avec l'ensemble des partenaires et la mise en place du financement exceptionnel de ce projet fin 2011 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, 2012 est l'année de la montée en puissance du chantier, avec **119,5 M€** consacrés aux premiers travaux.

2012 est également l'année de l'engagement du débat public de la seconde phase du projet, consacrée à l'atteinte de l'objectif de mettre **Brest et Quimper à 3 h 08 de Paris.**

Réseau TER : nouvelles dessertes, nouveaux services

Avec un budget de 105 M€, l'accent est également mis sur le TER Bretagne : avec un trafic en croissance de 2% en 2010 et de 5% en 2011, il atteignait **31 000 voyages par jour fin 2011.**

La croissance de près de 10% du budget par rapport à l'année passée sera destinée à couvrir l'évolution des charges du service (la Région finance la différence entre le tarif payé par l'utilisateur selon la gamme tarifaire qu'elle définit et le coût total du service).

Au-delà, le choix est fait de l'amélioration continue du service offert aux usagers : **nouvelles dessertes sur la Bretagne Sud** (entre Redon et Quimper : 9 circulations supplémentaires en moyenne chaque jour depuis décembre), déploiement de la **carte multimodale KorriGo** sur tout le réseau TER Bretagne ainsi que sur les réseaux de quatre agglomérations et deux Départements.

Poursuite des travaux sur la RN 164 et développement des véhicules verts

La Région a également prévu (15 M€) de poursuivre le financement des travaux de la mise à deux fois deux voies de la **RN 164** et de l'axe **Triskell (Nord-Sud).**

Après l'adoption du plan « Véhicule Vert Bretagne » l'année passée, la Région prévoit en 2012 d'accompagner les initiatives locales pour favoriser le développement des **flottes de véhicules électriques** et les infrastructures nécessaires qui y sont liées.

Dans le secteur portuaire, priorité sera donnée en 2012 au projet de **modernisation du port de Brest**, via la conduite du débat public et des études du projet.

Aménagement et solidarité territoriale : 60 M€

Le budget consacré à l'aménagement du territoire exprime la détermination de la Région à poursuivre ses engagements en faveur de l'équilibre territorial.

Qualité des logements

Dans un contexte démographique dynamique pour la Bretagne et alors que le logement constitue un poste de coût croissant pour les Bretons, la Région concentre ses efforts budgétaires à l'appui des

collectivités publiques qui investissent dans leur **parc social** et dans la **performance énergétique des logements** (près de 5 M€).

Aménagement équilibré du territoire

Les contrats Région-Pays 2006-2012, pour lesquels la Région a tenu ses engagements, arrivent à leur terme. L'année 2012 sera celle du lancement de la **nouvelle politique territoriale**.

Très haut débit pour tous

A travers la mobilisation d'une enveloppe de **50 M€ d'ici à 2015**, la Région s'est engagée en faveur d'un projet collectif et coordonné de déploiement du très haut débit pour tous sur l'ensemble du territoire. Il s'agira, en 2012, de préciser la stratégie de déploiement et d'intervention publique, conformément à la feuille de route, arrêtée le 9 janvier, par l'ensemble des partenaires publics de la Conférence numérique.

Développement économique et soutien à l'innovation : 87 M€

Les grands enjeux de l'innovation et de la R&D

Accompagnement des futures structures issues de la mobilisation des acteurs bretons dans le cadre des **appels à projets « Investissements d'avenir »** : SATT (Société d'accélération des transferts de technologies) Ouest Valorisation, IRT (Institut de recherche technologique) B-Com, IEED (Institut d'excellence énergies décarbonées) France énergies marines... et poursuite de l'effort pour le soutien aux acteurs de l'innovation, au premier rang desquels les **pôles de compétitivité**. L'enveloppe globale inscrite en faveur de l'innovation et de la R&D s'élève en 2012 à **27 M€**.

Faciliter la création ou la transmission des entreprises

Plus de 6 M€ seront consacrés à cet axe de l'action économique. Seront renforcés les outils financiers en faveur des fonds propres des entreprises : un **fonds inter régional d'amorçage**, baptisé « **Grand Ouest Amorçage** », est créé par la Région aux côtés des Pays de la Loire, de la Basse et de la Haute-Normandie et de la CDC. Cet outil doit être doté de **40 M€**.

Développer les liens entre entreprises et jeunes

A noter également que la Région incitera à la mobilisation, en 2012, des dispositifs d'**aide à l'embauche de stagiaires et l'aide aux Volontaires internationaux en entreprise (600 000 €)**. Ces dispositifs soutiennent les entreprises qui lancent des projets nouveaux et ont un effet bénéfique sur l'insertion professionnelle des jeunes : plus de 80% des bénéficiaires de l'aide à l'embauche de stagiaires sont en emploi au 31 décembre de l'année où leur stage prend fin.

Promouvoir l'emploi associatif

La Région apportera un complément de **100 € par mois** (20% de l'indemnité) pour **100 à 200 jeunes par an** qui assurent un **service civique dans une association bretonne**, pour la réalisation de missions liées à l'environnement, au soutien scolaire et à l'intégration des personnes en situation de handicap.

Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire

La croissance de **7,5%** des moyens qui seront dévolus à ces secteurs (**17 M€**) témoigne de la concrétisation de la Nouvelle alliance. En 2012, outre les actions déjà conduites (soutien à l'autonomie énergétique des exploitations agricoles, à la transmission...), on peut retenir le renforcement de **l'aide à l'installation des agriculteurs** ou encore le déploiement du **Pass'Bio** pour accompagner le développement ou la conversion des installations en agriculture biologique.

Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne

A travers l'ensemble de ses politiques, l'effort global de la Région en faveur de la mer peut être estimé à près de **80 M€**. Dans les actions sectorielles directement liées au maritime, se prépare la mise en place, en 2012, d'un **fonds d'investissement pour la pêche** qui facilitera le **renouvellement de la flotte bretonne** (1 500 navires âgés en moyenne de 25 ans).

Après la fin du dispositif exceptionnel d'aide au **secteur ostréicole en crise**, la Région mettra en place de nouvelles mesures, individuelles, destinées à favoriser la **diversification**.

Culture, sport, patrimoine et tourisme : 63 M€

La Région a fait le choix d'accroître les moyens de la politique culturelle en 2012 (+2%), soit près de 30 M€ qui permettront de décliner les orientations définies en 2011.

Faciliter la circulation des artistes, des œuvres et des projets

Le nouveau bâtiment du **Fonds Régional d'Art Contemporain**, dans lequel la Région a investi 17 M€, ouvrira ses portes en 2012, à Rennes, pour accueillir tous les publics.

La **bibliothèque numérique**, nouvel outil régional, sera mise en place cette année, pour favoriser le partage et l'accès aux différentes composantes de la « matière de Bretagne ».

2012 sera également la première année de pleine mise en œuvre du dispositif **d'aide au projet culturel des librairies indépendantes**.

Développer le sport en région

Dans un contexte d'année olympique et paralympique, la Région confortera son appui au **sport de haut niveau** : outre le concours indispensable aux centres d'entraînement et au Campus de l'excellence sportive de Dinard, la Région offrira par exemple un soutien ciblé aux sportifs potentiellement sélectionnables.

Par ailleurs, l'un des objectifs de cette politique est de favoriser l'accès au sport pour tous : dans ce cadre, lors de la saison 2010/2011, plus de 18 300 jeunes de 16 à 18 ans ont bénéficié du **chèque sport**, qui permet de réduire de 15 € le coût de l'adhésion à un club sportif. Avec le choix d'élargir ce dispositif aux jeunes de 19 ans, l'objectif sera d'aider 24 000 jeunes sur la saison 2011/2012.

Au total, ce sont **8,5 M€** qui seront consacrés à la politique sportive.

Valoriser le patrimoine culturel, artistique et architectural

A côté des actions structurantes de soutien des projets de conservation ou de valorisation du patrimoine (**6,3M€**), la Région se mobilisera sur l'appui à des thèmes plus spécifiques comme les **phares** ou le « **japonisme** », à travers différentes expositions dans les musées de Bretagne.

La Région continuera à assumer sa mission d'inventaire du patrimoine régional, qui est mis à la disposition de tous par le **portail internet Glad** (<http://patrimoine.region-bretagne.fr>). Le cap des 550 000 visiteurs annuels est attendu en 2012 sur ce site.

Conforter la dynamique touristique de la Bretagne

L'année 2012 sera marquée par la refonte du **Schéma régional du tourisme** afin de mieux répondre aux attentes de 9 millions de visiteurs par an. Un **plan d'actions (2012-2014)**, visant à améliorer la qualité de l'offre permettra d'affirmer la Bretagne comme une destination leader et durable. Pour ce faire, la Région accompagnera l'investissement et le conseil (**4,8 M€**).

Parmi les grands chantiers en cours, on peut citer le développement d'une offre plus homogène le long des **Canaux de Bretagne**, qui permet aussi de rééquilibrer l'activité entre littoral et Bretagne intérieure, ou encore le **Contrat d'objectifs emploi-formation**, destiné à consolider et pérenniser les emplois (50 000 permanents, 75 000 en haute saison) et à rendre plus attractifs les métiers du tourisme.

Environnement : 27 M€

La question de la qualité de l'eau en Bretagne restera une priorité régionale, avec un effort financier de 10 M€ inscrit au budget 2012.

Lutte contre les algues vertes

Conformément aux engagements pris dans le cadre de la stratégie de lutte contre les marées vertes, la Région se concentrera sur les **actions de prévention (3,5 M€)** : aménagement de l'espace rural et aides aux changements de pratiques agricoles. Elle doit aboutir à l'élaboration, la signature et la mise en œuvre, en 2012, des **huit contrats de baies** avec l'ensemble des acteurs impliqués et concernés.

Le Pacte électrique breton

La **mise en œuvre du Pacte électrique breton** se poursuivra en 2012 ; la maîtrise de la demande en énergie et le développement des énergies renouvelables restant les volets privilégiés : concrètement, la Région s'impliquera dans le financement de **l'IEED France énergies marines** dans sa phase de démarrage. Les actions d'appui à des projets de valorisation de la **biomasse** se développeront également, via les fonds d'investissement tels que la **SAS Eilañ**, ou encore à des opérations de sensibilisation aux questions énergétiques, comme l'opération **Trak O'Watts**.

Patrimoine naturel et parcs naturels régionaux

La Région conduira une politique dynamique concernant les **parcs naturels régionaux**, dont elle a été une des pionnières avec la création du Parc Naturel Régional d'Armorique, en 1969. Avec des

crédits en **croissance de 3,8%**, la collectivité continue d'accompagner le PNRA, tout en appuyant la création du parc **Rance-Côte d'Emeraude** et la relance du projet de parc du **Golfe du Morbihan**.

Europe et action internationale : 2,5 M€

Renforcer la présence de la Bretagne en Europe et à l'international

Une enveloppe de **1,6 M€** est consacrée à l'action européenne (avec notamment une mission de lobbying au sein des réseaux européens) et à la coopération internationale, les échanges étant privilégiés sur des préoccupations partagées (la formation ou encore les énergies marines renouvelables avec le **Pays de Galles**, par exemple).

Développer les solidarités internationales

Les critères d'appui aux projets de développement menés avec les **pays du Sud** ont été revus pour mieux s'inscrire dans une perspective déterminée de développement global et durable : la pérennité des projets et la contribution au renforcement de l'autonomie des partenaires constitueront les nouveaux critères d'éligibilité.

Par ailleurs, l'aide aux initiatives solidaires des jeunes bretons (150 €/jeune) est maintenue.

Moyens de fonctionnement

Les moyens alloués au fonctionnement de la Région Bretagne (le Conseil régional, le CESER et leurs administrations qui totalisent 3 770 salariés) représentent **13% du budget régional** (rémunérations, logistique, informatique, consommables...), soit une part dans le budget en recul par rapport au budget 2011.

CONTACT

Service presse — Tél. : 02 99 27 13 54
presse@region-bretagne.fr



KUZUL RANNVRO BREIZH
283, bali ar Jeneral Patton – CS 21101
35711 ROAZHON CEDEX 7
Pgz. : 02 99 27 10 10 – Plr : 02 99 27 11 11
www.rannvro-breizh.fr

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
283, avenue du Général Patton – CS 21101
35711 RENNES CEDEX 7
Tél. : 02 99 27 10 10 – Fax : 02 99 27 11 11
www.bretagne.fr